



Onhaye Développement Rural

Comment concilier développement et préservation du cadre de vie rural et de qualité ?

La commune rurale d'Onhaye est située à proximité de Dinant, dans le Condroz occidental. Elle présente pour les habitants un cadre de vie calme et agréable, avec des paysages préservés. De nombreuses spécificités naturelles dessinent ce cadre considéré comme un atout pour la population. Il comprend près de 40 % de son territoire en zones Natura 2000, plusieurs sites de grand intérêt biologique ainsi qu'une réserve naturelle, et la majorité de son territoire est reprise en périmètre d'intérêt paysager.

Bien que l'on constate un engagement communal en faveur de l'environnement et de la biodiversité à travers différentes actions, ainsi que pour l'eau avec le Contrat de rivière Haute-Meuse, les habitants souhaitent plus d'investissement de la part de la commune. Elle pourrait effectivement replanter des haies et des arbres, fleurir les villages, mettre en place plus de poubelles et sanctionner de manière plus conséquente les dépôts sauvages, notamment avec des sanctions administratives. La population constate en effet, outre les déchets sauvages retrouvés le long des routes, un manque d'entretien aux entrées des villages et sur l'espace public. Elle craint une dégradation de l'environnement due à une aggravation de ce manque de propreté et des dégradations dues à l'affluence de touristes, mais aussi une perte de la qualité des paysages via l'implantation d'éoliennes.

Le caractère rural des villages tient également à la qualité du paysage du patrimoine bâti que les habitants souhaitent préserver et améliorer. Ils constatent parfois un manque de cohérence urbanistique et craignent une mauvaise intégration des nouvelles constructions, et donc une perte d'identité du bâti traditionnel. La commune dispose par rapport à cet objectif d'intégration urbanistique d'une Commission consultative d'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de la mobilité (CCATM), mais pas de Schéma de développement communal ni de Schéma d'orientation local.

L'insécurité dans les villages liée notamment à un manque de signalisation et d'aménagements pour réduire la vitesse, ainsi que le manque d'aménagements pour les usagers faibles tels que le manque de trottoirs et l'accessibilité piétonne de manière générale, exacerbent les problèmes liés à la vitesse excessive des voitures et au trafic des poids lourds. Les habitants souhaitent des mesures appropriées à l'augmentation de ce trafic dans les villages et plus d'infrastructures de sécurité pour les usagers faibles.

L'augmentation de la circulation est également liée à l'activité touristique, qui engendre d'autres nuisances comme les déchets mentionnés ci-dessus, et qui suscite des craintes notamment liées au nombre de résidences secondaires dans certains villages.

Dans son PST de 2018-2024, la commune souhaite promouvoir le tourisme local vert en valorisant ce qui existe - Onhaye a été labellisée « Commune pédestre » en 2019 - tout en veillant à son développement économiquement avantageux. Malgré son intégration à la Maison du Tourisme de la Vallée de Meuse-Dinant, la population regrette à ce sujet le manque d'un point d'accueil ou d'une infrastructure pour recevoir les touristes et le manque de valorisation du patrimoine local.



Extraits de l'analyse AFOM du diagnostic partagé :

Le diagnostic partagé (Partie 3) résulte de la confrontation entre l'analyse socio-économique du territoire et les souhaits de la population.

L'analyse AFOM (Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces) est une méthode destinée à établir un constat de la situation. Comme toute analyse, celle-ci présente certaines limites. Certains éléments pouvant être considérés, selon le point de vue adopté, comme des atouts ou des faiblesses.

| | ATOUTS | FAIBLESSES | |
|---------------|--|---|--|
| ENVIRONNEMENT | <ul style="list-style-type: none"> ◇ Adhésion au Contrat de rivière Haute-Meuse ◇ Engagement communal en faveur de l'environnement et la biodiversité (Adhésion au Plan Maya et à l'action « Combles et clochers », convention « Bords de route – Fauchage tardif », participation à la semaine de l'arbre) Depuis 2 ans les différentes actions en faveur de l'environnement sont regroupées au sein de l'appel à projets BiodiverCité auquel la commune a répondu ◇ Écoconseiller | <ul style="list-style-type: none"> ◇ Manque de fleurs | |
| PAYSAGE | <ul style="list-style-type: none"> ◇ Entretien des « points » verts (chemins, paysages, cadre de vie) | | |
| DECHETS | <ul style="list-style-type: none"> ◇ Chasse aux dépôts sauvages : sanctions administratives communales | <ul style="list-style-type: none"> ◇ Manque d'entretien aux entrées des villages (bords de routes) ◇ Manque d'entretien des voiries (crottes de chiens sur l'espace public) | |



Comment concilier développement et préservation du cadre de vie rural et de qualité ?

Les éléments repris en bleu sont issus de l'analyse socio-économique du territoire.

Les éléments repris en orange sont ressortis de la consultation.

Les éléments repris en vert se recoupent entre le diagnostic du territoire et la phase de consultation.

Cette liste ne se prétend pas exhaustive.

| | OPPORTUNITÉS/SOUHAITS | MENACES/CRAINTES | DES REMARQUES ? |
|--|--|--|-----------------|
| | <ul style="list-style-type: none"> ◇ Nombreuses spécificités naturelles (sites Natura 2000, réserve naturelle, sites de grand intérêt biologique, arbres et haies remarquables) ◇ Peu de risques d'inondations ◇ Améliorer la biodiversité/ être attentif à replanter haies, arbres, bocage, allée d'arbres ◇ Mettre en valeur l'allée des Tilleuls ◇ Fleurissement au sein des villages tout en sécurisant au maximum le flux automobile ◇ Embellir et fleurir les entrées/cœurs de village ◇ Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) => Appel à projets BiodiverCité ◇ Entretien des ruisseaux | <ul style="list-style-type: none"> ◇ Absence d'une station d'épuration (Sommière, Anthée) ◇ Absence d'égouttages collectifs ◇ Mauvais état de l'égouttage | |
| | <ul style="list-style-type: none"> ◇ Paysages préservés ◇ Majorité du territoire reprise en périmètre d'intérêt paysager ◇ Cadre de vie agréable (calme, ruralité) | <ul style="list-style-type: none"> ◇ Perte de la qualité des paysages via l'implantation d'éoliennes | |
| | <ul style="list-style-type: none"> ◇ Initiatives privées pour le ramassage de déchets ◇ Améliorer la propreté ◇ Disposer d'une poubelle bleue en « dur » pour y mettre des sacs bleus (qui s'envolent)/avoir plus de poubelles ◇ Initier les habitants au zéro déchet | <ul style="list-style-type: none"> ◇ Déchets sauvages retrouvés le long des routes ◇ Dégradation de l'environnement (encore plus de dépôts sauvages) | |



Extraits de l'analyse AFOM du diagnostic partagé :

| | ATOUTS | FAIBLESSES | |
|-------------------|--|---|--|
| URBANISME | <ul style="list-style-type: none"> ◇ Cœurs de village rénovés ◇ Préservation du bâti traditionnel ◇ Plan Habitat Permanent | <ul style="list-style-type: none"> ◇ Manque de cohérence urbanistique ◇ Chancre à proximité du centre de Gérin | |
| TOURISME | <ul style="list-style-type: none"> ◇ Maison du Tourisme de la Vallée de la Meuse Namur Dinant (Explore Meuse) ◇ Réseau de promenades existant ◇ Label « Commune pédestre » obtenu en 2019 ◇ Manifestations organisées par le Syndicat d'initiative | <ul style="list-style-type: none"> ◇ Patrimoine local peu valorisé (lieux-dits, machines à eau, etc.) ◇ Manque d'un point d'accueil/infrastructure pour recevoir les touristes (Syndicat d'Initiative non reconnu) | |
| SECURITE ROUTIERE | <ul style="list-style-type: none"> ◇ Règlement interdisant l'accès des plus de 7,5 tonnes sur les voiries communales ◇ Création d'un cheminement sécurisé entre Gérin et Onhaye ◇ Projet en cours de création de voies lentes et vertes entre les villages | <ul style="list-style-type: none"> ◇ Manque d'aménagements de sécurité pour les usagers faibles : peu de passages pour piétons, délimitation entre la voirie et les trottoirs peu marquée, manque de trottoirs ◇ Absence de panneaux et d'aménagements destinés à réduire la vitesse ◇ Accès aux villages difficile (déneigement, petites voiries) ◇ Routes en mauvais état | |



Comment concilier développement et préservation du cadre de vie rural et de qualité ?

| OPPORTUNITÉS/SOUHAITS | MENACES/CRAINTES | DES REMARQUES ? |
|--|--|-----------------|
| <ul style="list-style-type: none"> ◇ Falaën, repris comme « l'un des plus beaux villages de Wallonie » ◇ Préserver, valoriser et améliorer le bâti typique/caractère rural de la commune ◇ Introduction d'un dossier « cœur de village » concernant la création d'une Halle sur la place d'Onhaye | <ul style="list-style-type: none"> ◇ Abandon de certaines maisons ◇ Existence d'appartements, entraînant moins de contacts entre les habitants (turn-over dans les locations) ◇ Être attentif au développement urbanistique/urbaniser de manière irréfléchie (crainte d'une mauvaise intégration des nouvelles constructions/perte d'identité du bâti) | |
| <ul style="list-style-type: none"> ◇ Nombreuses résidences secondaires : un atout pour le tourisme ◇ Attractions touristiques : Ruines de Montaigne, les Draisines de la Moliignée, vallée de la Moliignée ◇ Proximité de pôles touristiques : Dinant, Abbaye de Maredsous ◇ Prendre en compte la présence de nombreux gîtes dans les différentes réflexions/encadrer le tourisme et les gîtes ◇ Améliorer l'accueil touristique (activités, accueil, pied-à-terre, sentiers, parcage...) | <ul style="list-style-type: none"> ◇ Augmentation du nombre de résidences secondaires : risque que la commune devienne « saisonnière » et touristique ◇ Nuisances générées par l'activité touristique (déchets, parking, augmentation de la circulation) ◇ Affluence de touristes non respectueux (bruits, dégradations) ◇ Être attentif à ce que le village ne devienne pas qu'un village de secondes résidences (Serville) ou ne vivant que pour le tourisme (Weillen) | |
| <ul style="list-style-type: none"> ◇ Absence de circulation liée au 1er confinement ◇ Rénover/réhabiliter certains sentiers et développer des liaisons de mobilité douce sécurisées ◇ Disposer de plus d'infrastructures de sécurité pour les usagers faible ◇ Résoudre la problématique du parcage ◇ Imposer le 30km/h dans les rues afin d'assurer la sécurité des habitants et de supprimer les casse-vitesses bruyants ◇ Améliorer l'état d'un certain nombre de voiries ◇ Améliorer l'accessibilité du complexe de Miavoie | <ul style="list-style-type: none"> ◇ Vitesse excessive des véhicules ◇ Trafic des poids lourds problématique ◇ Augmentation du trafic routier dans les villages ◇ L'inadéquation entre le réseau routier et le potentiel de lotissements encore disponible sur le village de Sommière ◇ Mauvais état du pont à Weillen | |



Dans l'analyse présentée dans ces pages, n'ont été repris que les éléments indispensables à une réflexion liée à :

Comment concilier développement et préservation du cadre de vie rural et de qualité ?

Néanmoins, d'autres éléments pourraient également s'avérer intéressants dans le cadre de cette réflexion comme : les sentiers, l'agriculture, logements, espaces publics, l'économie, les commerces, le patrimoine, le développement durable...

D'autres éléments ont également été présentés et débattus dans le cadre des deux autres Groupes de Travail organisés précédemment.

Comment garder des villages dynamiques, attractifs et conviviaux ?

Les mardi 26 avril, 03 mai et 10 mai
19h30, Salle Su'l-Wez, Gérin

On y parlera infrastructures, espaces publics, logements, service, culture et convivialité...

Comment impulser une dynamique de transition sur le territoire de la commune d'Onhaye ?

Les mardi 31 mai, 07 juin et 14 juin
19h30, Salle Su'l-Wez, Gérin

On y parlera sentiers, agriculture, économie, commerces, patrimoine, développement durable...

Comment concilier développement et préservation du cadre de vie rural et de qualité ?

Les mardi 20 septembre, 04 octobre et 11 octobre
19h30, Salle Su'l-Wez, Gérin

On y parlera nature, environnement, paysage, urbanisme, tourisme et insécurité routière...

Valérie BAUDRY

Administration communale
Rue Albert Martin, 3
082/66.57.52
valerie.baudry@onhaye.be

Michaël LATOUR - Myriam BACHY

Fondation Rurale de Wallonie
071/66.01.90
m.latour@frw.be — m.bachy@frw.be

www.onhayedevoloppementrural.info